



Paris, le 16 juin 2026

Communiqué de presse

Premier match des Bleus : une soirée à haut risque

Incitation partout, prévention nulle part ! À l'occasion du premier match des Bleus ce mardi 16 juin, une soirée qui laisse présager un pic de mises et de nouveaux joueurs, Addictions France alerte sur l'exposition massive aux paris sportifs et les risques accrus pour les publics jeunes et vulnérables.

Dans un contexte aussi médiatique que la Coupe du Monde, les incitations à parier se multiplient, tandis que les messages de prévention peinent à exister face aux stratégies des opérateurs et aux enjeux économiques du secteur.

Un spot de prévention d'Addictions France refusé par les régies publicitaires

À l'approche du premier match des Bleus, les opérateurs de paris sportifs saturent l'espace publicitaire. Dans le même temps, les messages de prévention ne trouvent aucun écho sur les antennes. [Addictions France dénonce le refus des antennes de diffuser son spot de prévention, alors même qu'il a été validé par l'ARPP](#), comme le révélait France Inter vendredi dernier. [Le film](#) met en lumière les mécanismes qui incitent à parier et maintiennent les joueurs dans des usages excessifs au risque de développer des addictions. Ce refus intervient dans un contexte où les acteurs du secteur bénéficient d'une exposition exceptionnelle et que la campagne "Parier ce n'est pas rien" de Santé publique France ne sera pas diffusée à la télévision.

Ce déséquilibre révèle une réalité préoccupante : les messages qui encouragent à parier circulent massivement, tandis que ceux qui alertent sur les risques restent marginaux alors même que les grands événements sportifs constituent des périodes particulièrement propices à l'entrée dans les pratiques de jeu et au développement de comportements à risque.

Les opérateurs minimisent l'ampleur du phénomène d'addiction

Addictions France met également en cause le discours des opérateurs de paris sportifs concernant la réalité des joueurs en difficulté avec les paris sportifs. Si ces derniers ont récemment affirmé renforcer leurs dispositifs de détection pour « exclure les joueurs excessifs identifiés de leurs communications commerciales », leurs chiffres sont très éloignés de ceux de l'ANJ.



L'Autorité nationale des jeux estime en effet le nombre de joueurs excessifs à environ 600 000, tandis que les opérateurs déclarent en identifier moins de 100 000. Un écart considérable qui soulève des questions sur la fiabilité et la transparence des outils de détection utilisés, d'autant que les joueurs à risque modéré ou excessif seraient à l'origine de près de 60 % des revenus du secteur.

Pour l'association, cette sous-estimation structurelle contribue à minimiser l'ampleur du phénomène d'addiction et retarde la prise en charge des personnes concernées.

Remettre la santé publique au cœur du débat

Face à cette situation, Addictions France appelle depuis des années à prendre des mesures pour réguler la publicité sur les paris sportifs.

L'association demande :

- Une régulation fondée sur un principe d'interdiction assorti d'exceptions limitatives. Une meilleure protection des mineurs par une modification des supports de diffusion et un encadrement strict du contenu des communications commerciales.
- Une meilleure protection des mineurs par une modification des supports de diffusion et un encadrement strict du contenu des communications commerciales
- Une interdiction des stratégies marketing valorisant les paris (mise en scène du sport, des athlètes, des spectateurs, d'une ambiance festive ou de suspense), accompagnée des moyens nécessaires pour lutter contre ces dérives.

Bien que le texte ne suffise pas contrer la déferlante de publicités, la proposition de loi portée par le député Emmanuel Duplessy pour renforcer la régulation du marketing des paris sportifs est un signal encourageant. L'association appelle désormais le Gouvernement et l'ensemble des députés à agir dans les meilleurs délais pour protéger la santé des populations.

À propos d'Addictions France :

Reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire, **Association Addictions France** est un acteur majeur et historique de la santé publique fondé en 1872 par Louis Pasteur et Claude Bernard. L'association agit au plus près des populations et intervient sur toutes les addictions (tabac, alcool, cannabis, médicaments psychotropes, pratiques de jeux excessives, drogues illicites et autres addictions sans substance). Elle est également force de proposition pour faire évoluer les opinions et contribuer à la mise en place d'une politique cohérente sur les addictions.

Contacts presse :

Noémie SOULA – noemie.soula@addictions-france - 06 82 72 78 67